

# Domaine public

## 4 X 20: ni potiches, ni Jeunes Turcs

Une fois par année, nous avons la complaisance de céder aux plaisirs des anniversaires. De 20 en 20. Mais aujourd'hui la vieille langue coïncide avec notre arithmétique annuelle. Il suffit de dire quatre-vingts.

L'année a été riche. Le programme minimum semble avoir été le premier de nos sujets. En fait, nous nous étions attachés surtout à en définir le contenu. De ce point de vue nous attribuons beaucoup d'importance aux discussions que nous avons amorcées sur la réforme des finances fédérales et qui referont surface dès que les élections seront passées. Qu'on nous permette de rappeler nos trois propositions essentielles : impôt fédéral unique sur les sociétés, avec large ristourne aux Cantons et aux Communes; impôt sur les revenus des personnes physiques, réservé aux seuls Cantons, avec faculté pour la Confédération de donner force obligatoire à tous les concordats intercantonaux destinés à lutter contre l'évasion et la sous-enchère fiscale; impôt indirect sur le modèle de la T.V.A., mais rendu plus progressif par l'application de taux différenciés.

Ces discussions nous ont contraints aussi à mieux décrire la bourgeoisie d'affaires suisse : nous avons, après un dépouillement des conseils d'administration des grandes sociétés, été frappés par son homogénéité, son intégration, son absence de sclérose, car des forces neuves, des banquiers ou des managers, renforcent les dynasties familiales. Une certaine d'hommes, une trentaine même, si on se limitait à la strate supérieure, décide, sans véritable contrôle démocratique, de l'avenir national. Cette bourgeoisie, nous avons découvert encore, avec une sorte de stupéfaction, qu'elle était une des plus riches du monde, la plus riche et de beaucoup, si l'on ne retient que la fortune investie à l'étranger. Voilà, entre autres, ce que vingt numéros nous ont apporté. Nous n'apprenons, en effet, que dans la mesure où une curiosité, une discussion débouche sur l'expression écrite. Il faut écrire. Ça n'est pas que nous tenions à tout prix à laisser des traces imprimées, à participer à l'inflation verbale. Mais écrire, sous le contrôle de lecteurs dont nous savons par notre courrier qu'ils sont exigeants, c'est le moyen, le seul, pas toujours agréable, car les délais sont parfois contraignants, d'aller le plus loin possible dans l'étude d'une question politique.

### Extrémisme

Il y a quatre ans, nous avons résumé notre programme sous trois banderoles : Imagination, description, extrémisme. Imagination, c'est-à-dire s'efforcer de mettre en circulation quelques idées neuves; description, c'est-à-dire s'efforcer de mieux connaître la réalité suisse. Sur ces deux points, il n'a pas été trop difficile de tenir nos intentions.

Mais l'extrémisme ? Il ne s'agissait pas, pour nous, de jouer au révolutionnarisme. Nous constatons, au contraire, que, sur quelques problèmes politiques essentiels, les mots se galvaudaient avant même de devenir réalité. L'aménagement du territoire, il y a quatre ans, c'était déjà une formule sonore, qu'on entendait dans toutes les bouches, et aussi dans la bouche de ceux qui y étaient opposés et qui se gargarisaient d'autant plus du mot et de ce vent. L'extrémisme, c'était, pour nous, le désir que quelques mots, au moins, deviennent réalité avant qu'ils soient émués, usés.

Alors, sur ce point, quels résultats ?

### Les relais

La démocratie contraint à l'humilité. On ne voit pas pourquoi quelques hommes et 2700 exemplaires d'un journal pourraient à eux seuls obtenir des résultats immédiats. Il faut des relais. Des relais géographiques et politiques.

L'obstacle géographique reste en Suisse considérable. Les Romands l'éprouvent tout particulièrement. Les Congrès, les Parlements, où des confrontations pourraient avoir lieu, ne font souvent qu'accuser les distances. Une animation de la vie politique suisse ne

se conçoit guère si des répondants ne font pas circuler les idées, dans chaque région. Certaines propositions suscitent des échos, mais de véritables discussions, non. C'est une faiblesse de la presse suisse.

Les relais doivent être politiques aussi. Mais ce point demande une explication particulière.

Les idées de « Domaine public » ont été défendues, par ceux d'entre nous qui appartiennent à une formation politique, devant leur parti (le parti socialiste). Parfois avec quelques succès, mais aussi avec des insuccès. Dans certains cas, il y eut des votes précis. Il n'en faut pas plus pour que le correspondant en Suisse romande de la N.Z.Z. fasse de nous un groupe d'opposants, structuré, la tendance de gauche du parti, etc. La « Gazette de Lausanne » qui lit la N.Z.Z. pour savoir ce qui se passe dans le Canton de Vaud a suivi. Nous voulons dire pourquoi de tels propos nous agacent.

### Un climat politique

S'il est quelque chose dont meurent les partis, c'est d'absence de discussions. Quels sont les sujets importants de la politique suisse qui ont suscité des débats serrés, allant au fond ?

Pour ainsi dire aucun.

C'est pourquoi lorsqu'un débat a lieu dans un parti, le journaliste fait mal son métier, si, sans informations plus précises, il transforme l'affrontement d'idées en affrontement de personnes.

Les thèses que nous affichions dans « Domaine public » nous les soutenons publiquement, dans notre sphère d'influence. Le complot s'arrête là, et ça n'a rien de croustillant.

Mais ces confrontations, nous prétendons qu'il faut les multiplier. On risque sinon de voir des politiciens, coupés des courants d'idées, préoccupés de représentation, de rivalités personnelles. La cacade du parti socialiste zurichois est de ce point de vue riche en enseignements.

On sait que pour sauver le siège socialiste de M. Zellweger, conseiller aux Etats, les Zurichois ont fait appel à un hors-parti, une figure de proue, M. Bigler, rédacteur de la « Weltwoche ».

Il n'apportait de toute évidence qu'un nom; d'idées politiques inédites, non-conformistes, aucune que l'on sache. Le vide politique zurichois a fait rechercher une vedette. Quand la politique devient spectacle, on ne désire plus que des têtes d'affiche.

C'est pour ne pas tomber là qu'un parti quel qu'il soit doit être fait non seulement de politiciens qui ont le goût de l'administration et des carrières, mais aussi d'hommes qui étudient des problèmes précis, de journalistes qui animent une presse vivante, de militants qui réclament des explications politiques.

Aujourd'hui le climat est fort peu stimulant et l'assoupissement politique domine. Aussi est-il assez affligeant de voir des journaux sérieux, qui tartinent volontiers sur les causes de l'abstentionnisme et de la décoloration politique, ramener les discussions à des luttes d'influences. Nous ne sommes ni des potiches, ni des Jeunes Turcs.

L'efficacité d'un journal, c'est donc de créer un climat, de maintenir la discussion à un certain niveau, d'empêcher la politique de n'être qu'un métier ou un titre et les débats un spectacle ou une manière de sauver la face; et surtout de pousser les magistrats à être les répondants de certaines idées.

### 80 + 20 = 100

Chaque automne, nous décidons si nous poursuivons notre expérience.

Nous avons décidé de nous engager pour une nouvelle année. Le débat politique suisse s'anime un peu. Sur de nombreux sujets, nous avons pris des options. Les idées à suivre, nous voulons les suivre. Et aussi nous avons réuni une sorte de capital d'amitiés auprès de nos lecteurs. C'est eux qui donnent du poids à ce journal. Eux aussi sont nos répondants. Il vaut donc la peine de continuer.

Bi-mensuel romand  
N° 80 19 octobre 1967 Quatrième année

Rédacteur responsable : André Gavillet  
Le numéro : 70 centimes

Abonnement pour 20 numéros :  
Pour la Suisse : 12 francs  
Pour l'étranger : 15 francs

Changement d'adresse : 50 centimes  
Administration, rédaction :  
Lausanne, Case Chauderon 142  
Chèque postal 10 - 155 27  
Imprimerie Raymond Fawer S.A., Lausanne

Aux articles de ce numéro  
ont collaboré :

Gaston Cherpillod  
Ruth Dreifuss  
André Gavillet  
Jean-Jacques Leu  
Marx Lévy  
C.F. Pochon

Le N° 81 sortira de presse le jeudi 9 novembre 1967

# Poésie romande Studer: un novateur paisible

Bernard Studer \*, comme vous ou moi, est une personne déplacée, une âme errante ou un drôle de corps — à votre choix — un homme simplement. Il n'est donc pas affecté d'une tare spécifique, quand bien même on en ferait un original. L'est-il d'ailleurs ? Il n'y prétend pas en tout cas. Ce réviseur des routines quotidiennes, on l'appelle communément, d'un vocable qui le transforme en un bâtard du théologien, poète. Studer ne feint pas de créer; il ne se pique pas de tant d'orgueil; il s'étonne de ce qui semble aller de soi. D'abord du jargon que l'on tient pour poétique, cette hydre dont, sauf à les trancher toutes d'un seul coup — labeur herculéen — il paraît vain de couper une tête, puisque d'une tuée il en naît deux. Vous serez surpris, le lisant, de l'ingénuité savante de sa langue. Je le lui ai dit : c'est le douanier Rousseau de notre poésie. Un Rousseau qui a lu Prévert, mais qui ne le démarque pas. Il se trouve bien d'avoir échappé aux séductions du romantisme allemand qui fascine jusqu'aujourd'hui presque tous les auteurs suisses français. C'est d'autant plus curieux que Studer adore l'Allemagne et singulièrement l'Autriche, pays qu'il aime pour y avoir vécu deux années et qu'il métamorphose en lieu privilégié de ses rêves. Il en parcourt les rues et les musées, s'y entretient avec les hommes et dit deux mots aux bonnes choses. Ce n'est pas un fier exilé, mais il réclame qu'on consente à lui ficher la paix : « Je boirai tranquille ». Et quoi ? Une lourde boisson, bien terrestre : la bière. Qui boit du vin est avaleur de feu, qui préfère la bière a le goût de la terre. A chacun son élément, pour parler comme les vieux alchimistes : à celui-là l'eau, morte ou vive; l'air ou le feu à celui-ci; à tous un support matériel de l'imaginaire. « L'art, on sait ce que c'est : c'est du greffé sur du déjà greffé », écrivait Ramuz dans « Salutation paysanne ». Studer ne donne pas dans ce travers. Il n'ignore pas qu'on ne greffe que sur du sauvage. Ainsi est accordée sa chance à l'insolite, au renouveau poétique.

Cherpillod

## Ouverture

Le buffet de la gare  
comme dans un roman policier.  
Vient l'heure de la fermeture.

Je ne la fermerai pas.  
Je veux boire parce que j'ai soif.

Non je n'ai pas de papiers.  
Je les ai prêtés à un ami  
qui en avait besoin pour se retrouver  
Je dis tout ça en français mais eux  
ne comprennent que l'allemand  
ils comprennent seulement :  
Keine Papiere que j'ai dit  
en français parce que je ne veux pas parler allemand.

Je suis Suisse.  
Foutez-moi la paix. La paix de Vienne. 1815.  
Wie bitte ?  
1812. Ouverture de Tchaïkovski.

Fermez-la. C'est la fermeture.

Ils n'en veulent pas de ma soif  
ils veulent des papiers  
je n'ai pas de papiers  
faut-il en inventer ?  
Je suis Suisse j'ai fait mon service militaire  
réglementairement  
J'ai un père et une mère réglementaires  
et qui travaillent honorablement  
Je suis Suisse  
Je suis honorable  
mais j'ai soif.

Et j'ai prêté mes papiers à un ami  
qui en avait besoin pour se retrouver  
il n'était pas Suisse mais Autrichien

un ami autrichien comme ça peut se faire  
mais sans doute est-ce là l'erreur  
pas de papiers suisses pour les Autrichiens  
les Autrichiens ne sont pas Suisses  
Morgarten 1315.

Vous pouvez vérifier. 1315.  
A boire vous n'avez rien à boire  
Zu trinken

Et je comprends enfin qu'on me renvoie chez moi  
en Suisse.  
On ferme.

Bernard Studer

\* « Je boirai tranquille », plaquette de 32 pages, chez l'auteur.

## Que l'Innovation soit un gros annonceur n'empêche pas les salaires d'être de bas salaires!

Récemment, la presse lausannoise, dans sa chronique judiciaire, a donné une relation d'un procès pénal dirigé contre d'anciens chauffeurs et employés d'Innovation Lausanne, coupables d'avoir commis des détournements de bouteilles et accusés d'escroquerie.

Dans cette affaire, la défense a insisté sur les salaires extrêmement bas que touchaient ces chauffeurs et employés, à l'époque des infractions, c'est-à-dire en 1962-1964. Les chroniqueurs judiciaires ont répété les arguments de la défense. La « Tribune de Lausanne » sous la signature de Pierrette Blanc et « La Gazette de Lausanne » sous celle de Colette Muret eurent le courage de nommer l'employeur des accusés. « La Feuille d'Avis de Lausanne », plus prudente, s'abstint. Après la publication de ces articles, alors que pour les lecteurs ce fait divers tombait dans l'oubli, l'Innovation a fait publier un communiqué, à ses frais, où il soulignait que les salaires n'étaient pas aussi bas qu'on avait bien voulu le dire, et où il protestait contre une abusive interprétation des chroniques judiciaires.

Puis, dans la « Tribune de Lausanne » du 6 octobre, on a pu lire un article confié à un des rédacteurs économiques du journal et intitulé « En marge de l'affaire des bouteilles » — La vérité sur les salaires — notre enquête ». Cet article explique que pour en avoir le cœur net à ce sujet « nous sommes allés interroger les responsables des grands Magasins Innovation S.A. où l'on nous a répondu avec la plus grande franchise et où nous avons pu examiner les fiches de salaire des intéressés ». Puis, le journaliste révèle que les chiffres indiqués par la défense et la presse étaient faux et il donne le détail de ces salaires.

On y constate en premier lieu que les indications données n'étaient en réalité pas si fausses que cela, que les salaires bruts étaient un peu plus élevés que ceux avancés par la défense, mais que les salaires nets devaient en être assez proches. On y voit en effet des salaires d'hommes mariés de Fr. 785.— bruts avec allocations familiales, en 1962, augmentant à Fr. 870.—; des salaires de Fr. 820.— passant à Fr. 870.— en 1964 et même de Fr. 680.— sans allocations, en 1962, passant, en trois ans, à Fr. 870.—, en 1965. On y voit aussi, pour une femme, un salaire allant de Fr. 400.— en 1960 à Fr. 500.— brut en 1962. L'article constate alors que ces salaires correspondent ou sont même supérieurs aux normes minimums de cette époque et il conclut : « Il nous faut bien constater que l'ensemble des avantages offerts par les Grands Magasins Innovation supportent avantageusement la comparaison avec les normes en usage. »

Ce que l'on peut tirer de tout cela, ce sont cinq constatations :

- les articles des chroniqueurs judiciaires ont touché un des gros annonceurs de la presse lausannoise;
- face à la protestation de cet annonceur, on s'est empressé de rectifier le tir en pondant un article

très inspiré, intitulé abusivement « enquête » et confié à un rédacteur en vue.

En effet, la « Gazette de Lausanne », autre journal indiscret par son compte rendu de l'audience, éprouvait à son tour le besoin d'enquêter par les soins de son journaliste économique. Dans son numéro du 10 octobre, M. F.W. nous annonce qu'il a lui aussi compulsé les fiches de salaires, que l'Innovation est dans les normes, etc...

Quel empressement, Messieurs ! Quand on songe que vos chroniqueurs n'avaient pas à s'excuser, ayant fait honnêtement leur travail de journalistes judiciaires, quand on songe que l'Innovation avait la possibilité, en tant que partie civile, de faire connaître à l'audience le montant exact des salaires, qu'on aurait alors retrouvé dans le compte rendu des débats.

Pénible de constater le poids d'un gros manieur de budget publicitaire !

- mais le résultat final aura été simplement le suivant : la « Tribune de Lausanne » et la « Gazette de Lausanne » se seront rachetées aux yeux de l'Innovation, mais l'Innovation n'aura certainement pas réussi à convaincre les lecteurs. Des salaires bas restent toujours des salaires bas, même si l'Innovation n'était pas la seule à payer son personnel de cette façon.
- que ces salaires sont choquants quand on les compare aux énormes investissements des grands magasins, qui consacrent des millions pour l'étalage des articles de notre société de consommation, qui dépensent des millions pour que la clientèle puisse venir en voiture faire ses achats. La pauvreté des salaires jure avec la richesse des devantures.
- que la prospérité suisse, qui est réelle, laisse subsister des secteurs de pauvreté et d'exploitation des travailleurs; même les moyennes ne sont pas si mirobolantes en période de haute conjoncture.

## Salaires, bénéfiques, revenus

En 1963, octobre, date à laquelle avaient lieu les détournements Innovation, la moyenne des salaires suisses, selon une enquête officielle de l'OFIAMT et portant sur 446 000 ouvriers adultes et 174 000 ouvrières adultes (cf. « La Vie économique », avril 1967) était la suivante, exprimée en gains horaires (gains mensuels = gain horaire × 200).

Ouvriers 4,48 francs                      Ouvrières 2,82 francs  
A fin 1966, ils étaient les suivants :  
Ouvriers 5,59 francs                      Ouvrières 3,53 francs  
Faites maintenant votre budget avec ces moyennes-là : 1100 francs par mois, ou 700 francs.

Voilà qui pourrait faire l'objet d'une enquête, d'une vraie, de la grande presse.

Choisissons un autre type de comparaison. En 1961 et 1962, selon la statistique récemment publiée de l'impôt de défense nationale, on dénombre les hauts revenus suivants :

100 000 à 200 000 fr. : 6227 contribuables  
200 000 à 500 000 fr. : 2121 contribuables  
500 000 à 1 million : 331 contribuables  
plus d'un million : 107 contribuables

Comme le fait remarquer J. Le Saulnier qui cite, dans « Construire », ces chiffres, il s'agit de la période 1961 et 1962. La haute conjoncture ne déployait pas encore tous ses effets. Des 10 000 francs de salaire moyen de l'ouvrier en 1962 aux millionnaires en revenu, précisons bien : en revenu, l'éventail des salaires dépasse 1 à 100.

Pour en revenir à l'Innovation, précisons encore que le bénéfice net du groupe, Lausanne plus les succursales, fut en 1962 de 1,7 million, en 1963 de 1,8 million et en 1964 de 1,9 million. Les frais de personnel étaient en 1964 de 12,9 millions.

En 1964, le personnel Innovation comprenait un peu plus de 1000 personnes en moyenne. Autrement dit, chaque employé a, approximativement, dégagé un bénéfice net de 1500 francs. Cela laisse donc une marge pour l'amélioration des salaires, mais elle est relativement étroite. Pour cette entreprise, comme pour beaucoup d'autres où la main-d'œuvre est abondante, des salaires sans générosité sont une condition de l'apparition du profit.

## « Neue Presse » et presse radicale

Le quotidien « Neue Presse », issu d'une collaboration de la « National Zeitung » de Bâle et du « Tages-Anzeiger » de Zürich et dont nous avons abondamment parlé, paraîtra probablement en novembre. Sa diffusion dans la région de Berne sera assumée par l'éditeur du quotidien « Der Bund ». Or « National Zeitung » et « Der Bund » sont des journaux de tendance radicale. Le quotidien politique moderne « Neue Presse » a des liens fort apparents avec la presse radicale.

## Rencontre - Constellation

Nous avons eu déjà l'occasion de nous pencher sur l'organisation financière des éditions « Rencontre ». Une information nous apprend que le magazine mensuel « Constellation » dont la devise est « Le Monde vu en français » paraît dorénavant depuis octobre sous la responsabilité d'une société dont l'écrasante majorité appartient aux Editions Rencontre S.A. à Lausanne, la S.P.D.R. Ce n'est pas la première tentative de ces éditions de publier une revue mensuelle. Rappelons les cahiers de 1961-1962 dont le « slogan » était « revue mensuelle de l'essentiel ». Un supplément suisse donnait des informations ou des commentaires d'un intérêt plus local, tels « Le Rosey, école des rois », « La banque, cette île au trésor » ou « Le citoyen suisse face aux groupements économiques », ce dernier article étant signé Frank Bridel. Malgré ces titres accrocheurs, le nombre de lecteurs n'avait pas justifié la prolongation de l'expérience. Il sera intéressant de suivre ce que Rencontre fera de « Constellation ».

## La baisse de l'essence

Les événements du Moyen-Orient nous ont valu une augmentation de deux fois 2 centimes du litre de benzine. Les compagnies pétrolières justifiaient la hausse par leurs frais nouveaux : la fermeture du canal de Suez obligeait les tankers à faire le tour de l'Afrique; les armateurs alourdissaient leurs tarifs; les pays producteurs avaient pris des mesures de boycott; le pétrole devenu plus rare, les cotations augmentaient étonnamment. Bref, c'était la loi du marché, nous disait-on.

Aujourd'hui, Migrol, au vu de la baisse des prix dans les ports de déchargement, décide de vendre 1 centime meilleur marché le litre de benzine. Impossible de suivre, disent les autres compagnies ! Nos charges restent lourdes; et d'avancer des chiffres, et d'insinuer que Migros soigne sa publicité à la veille des élections fédérales.

Voici deux raisons de douter de la valeur des arguments des grandes compagnies.

La politique des pétroliers consiste, depuis plusieurs années, à accroître leurs bénéfices par la rationalisation de la distribution. Dans cette perspective, elles ont construit les raffineries au centre même des grandes zones de consommation, déployé un vaste réseau d'oléoducs, et lancé sur les océans des pétroliers au tonnage gigantesque. Les bénéfices ainsi obtenus ne sont pas ristournés aux consommateurs; ils sont gain pour les compagnies. Par exemple, la construction à Cressier de la raffinerie Shell a permis à cette société d'abaisser le prix de revient du litre de benzine livré à la colonne en Suisse, les prix de vente n'en baisseront pas pour autant. Bien avant la guerre du Moyen-Orient, les pétroliers géants faisaient le tour de l'Afrique; la tonne transportée par le cap de Bonne-Espérance était meilleur marché que la tonne transportée par le canal de Suez. Les consommateurs n'en profitaient pas. Aujourd'hui un

abaissement du prix de vente signifierait donc que les compagnies renonceraient à bénéficier, exclusivement, de la rationalisation des transports, qu'elles accepteraient une compensation entre les prix de la tonne des grands tankers et celle des modestes raffiots, qu'elles se priveraient de la « rente » de transport obtenue par les gros tonnages.

La deuxième raison de douter est la suivante. Dans un plaidoyer, « Esso Standard of Switzerland » déclare pour justifier sa politique :

« Si nous nous étions basés, à un moment donné, sur les cotations de 50 à 60 dollars (prix de la tonne au port de déchargement), les prix du litre à la pompe, en Suisse, n'auraient pas seulement subi une augmentation de 4 centimes, mais bien de 9 centimes pour la benzine normale et de 11 centimes par litre pour le supercarburant ».

On nous aurait donc fait un cadeau de 5 ct par litre. Pourtant, le 16 septembre, devant l'assemblée des délégués de l'Union suisse du commerce et de l'industrie (Vorort), M. le conseiller fédéral Schaffner déclara : « Les prix à la consommation ont été par trop vite chargés de l'augmentation des frais de transports par suite de la fermeture du canal de Suez ».

Les compagnies prétendent nous avoir fait un cadeau, mais un conseiller fédéral les accuse d'avoir anticipé sur les hausses de leurs frais.

Il est donc permis de douter de leur bonne volonté à suivre la baisse.

## Après une conférence d'André Gorz

L'idée la plus originale, elle ne fut pas d'André Gorz, mais de l'organisateur de la commémoration du Centenaire de l'Internationale qui décida de convoquer son monde, pour le cinq à sept mondial d'une conférence, à la salle 4 de la Maison du Peuple.

Deux publics de gauche purent ainsi se rencontrer. Les militants socialistes et populistes et syndicalistes qui connaissent bien les lieux, et la gauche des XVI<sup>e</sup> arrondissements lausannois. Ça coudoyait sans discordance.

André Gorz stylise son personnage. Dans le genre professoral ? C'est trop peu dire. Voix monocorde, lisant son texte avec ponctualité et composition, lunettes très rondes, très grandes, chevelure plaquée implacablement; une austérité qui ne sacrifie pas à l'humour, d'apparence inquisitoriale, unissant les qualités de Saint-Just à celles de la Sorbonne scholastique. Dans cette salle 4, où l'on s'assied devant de longues tables, où la sommelière vient, pendant que parle le conférencier, vous servir les bocks et les thés citron, où un militant dévoué écoule les billets de loterie qui permettent de couvrir les frais, ce five o'clock où se rencontrait l'intellectualisme parisien et le socialisme vaudois fut certainement une commémoration fidèle du centenaire de l'Internationale, puisque, au Casino de Lausanne, se mélangèrent, en 1867, les doctrinaires internationaux aux représentants des unions ouvrières locales.

André Gorz est journaliste et philosophe. C'est un rationaliste documenté. Il vous cite, internationalement, tel épisode des luttes ouvrières chez Volvo, chez Ford, chez Peugeot, mais son but n'est pas la description du réel; il s'agit au contraire de réduire le réel à une idée simple comme le système d'un philosophe.

Quelques jours plus tôt, dans la même salle 4 de la Maison du Peuple, un étudiant en sciences politiques, américain, s'efforçait d'expliquer pourquoi les Etats-Unis, première puissance industrielle du monde, ne connaissent pas de parti de gauche organisé et puissant. L'explication l'obligeait à faire appel à l'histoire et à la géographie humaine : le rôle de l'immigration, souvent dépolitisée, craintive, absorbée par les « machines » politiques locales; le rôle de la « frontière » détournant vers l'ouest les énergies, offrant ses espaces, ses terres vierges; le rôle du syndicalisme efficace et apolitique; le rôle de l'ex-

pansion économique quasi continue; le poids du problème noir. La réalité américaine était dévoilée, dans sa complexité, où la gauche ne surgissait d'aucune nécessité historique.

Gorz, lui, ne s'arrête pas à l'histoire dans la mesure où elle explique la diversité, le particularisme. Il est certes trop intelligent pour ne pas s'interroger sur le phénomène américain. Dans « Le socialisme difficile » Gorz donne de l'absence d'une gauche américaine une explication très proche de celle que nous résumons plus haut. Mais il s'agit pour lui de rendre compte en quelque sorte d'une énorme exception. Le schéma fondamental demeure.

On dénombre, dit-il, dans les grands pays industriels des masses. Les masses doivent prendre conscience de leur aliénation, de l'absurdité de la société de consommation, de l'inhumanité du travail. Aux intellectuels, ajoute Gorz, de leur donner cette conscience révolutionnaire. La formule est simple. La Révolution = les masses animées par le Saint-Esprit des intellectuels. L'histoire, c'est la promesse d'un futur simplifié.

De même que les théologiens ont inventé le concept du Dieu unique pour ne pas être pris par le vertige de la multiplicité, de la disparité du monde, de même certains philosophes, avec une sorte d'ascèse tentent de réduire à quelques concepts simples la Révolution. Gorz est un théologien.

### Grenoble et les masses

Toute notre expérience va en sens contraire. Les mécanismes sociaux nous apparaissent complexes, les techniques capables de les maîtriser difficiles. Les formules philosophiques tuent à nos yeux la connaissance du réel comme la théologie a étouffé la science. A Grenoble, au printemps 1966, des hommes de gauche se réunissaient pour parler d'économie, de technique, de gestion, d'épargne, d'investissement, de Marché commun. Gorz les juge ainsi. « L'une des faiblesses du « colloque de Grenoble », en mai 1966, a été de se borner à une perspective « possibiliste » à court terme dont les problèmes de la transition au socialisme, et même des formes d'action tendant à la préparer, étaient absents de ce fait même » etc... Or les hommes de Grenoble posaient la question suivante : si la gauche prend le pouvoir en France, dans un pays accroché au Marché commun, comment gouvernera-t-elle ? Elle fait quoi, sans précipiter le pays dans la politique du pire et sans se renier ? Leurs travaux que nous avons suivis, apportaient quelque chose de nouveau. Ils dépassaient le verbalisme; ils habitaient des hommes à discuter sur la base des faits; à parler en termes de gestion. Mendès-France représente quelque chose en France, c'est cet esprit-là. Mais d'autre part, de la discussion technique surgissaient des critiques précises sur le régime. Ce n'est qu'à partir d'une certaine maîtrise du sujet que l'on sait comment toucher le nerf sensible. Gilbert Mathieu, qui était à Grenoble, représente exactement dans ses chroniques économiques du « Monde », cette maîtrise-là.

Mais un philosophe s'assignera une autre tâche. Il peut laisser aux économistes et aux gestionnaires le style épargne-investissement et désirer parler un langage qui, dans une perspective à long terme, permette de critiquer fondamentalement le régime capitaliste.

Ici, dans le schéma gorzien, interviennent les masses. Les masses, c'est un mot-clé. Elles dorment, ces masses, il faut les réveiller. Mais si elles dorment, c'est que le capitalisme les amuse avec ses hochets (posséder une automobile, c'est quelque chose qui est à la portée de l'individu; c'est un désir réalisable; mais vouloir la réforme de l'enseignement, est-ce le désir d'un individu ?). Toutes ces critiques ou ces analyses sont, sous la plume de Gorz ou de Michel Bosquet, souvent pertinentes. Il a vécu, comme une trahison fondamentale, la conversion des Soviétiques à l'automobilisme et à la machine à laver (il aurait préféré de grandes buanderies collectives). Mais les hochets de la société de consommation n'expliquent pas à eux seuls la passivité des masses. Pour Gorz, elles dorment parce qu'elles ont de mauvais maîtres :

(suite en page 4)

## Gorz (suite de la page 3)

des appareils syndicalistes, des appareils sociaux-démocrates pactisent, se définissent à l'intérieur du système, c'est-à-dire trahissent.

Dans le schéma de Gorz, au-dessus des masses on trouve l'appareil, complice du capitalisme. L'échec de la révolution s'explique par la trahison.

Une telle philosophie débouche, même si Gorz condamne le stalinisme, sur une politique de type liberticide. La spontanéité, le désordre, la révolte libertaire n'ont pas place dans son monde.

Ce qui nous gêne en fin de compte, ce n'est pas son refus d'entrer en matière sur une politique concrète, à court terme, de la gauche, mais bien le fait que son explication du retard de la révolution sent le bûcher.

Ces propos ne feront pas l'unanimité chez nos lecteurs; ils n'ont pas fait l'unanimité parmi nous. Le débat se prolongera donc. La critique du « Socialisme difficile » en sera l'occasion.

A. G.

## La politique du Fonds National

Nous abordons toujours le rapport annuel du Fonds national de la recherche par la rubrique « pédagogie ». Elle n'y figure pas comme une discipline autonome. On la découvre au chapitre IX, aux côtés de la philosophie, de la psychologie. Trois recherches ont été encouragées : celles des professeurs Cardinet et Müller à Neuchâtel (recherches sur les méthodes d'orientation professionnelle et sur la mobilisation des réserves de compétence) et du professeur Silbermann à Lausanne (recherche sur l'emploi de la télévision scolaire). En Suisse alémanique : un seul travail.

La recherche pédagogique apparaît sous-développée quand on la compare aux autres disciplines où les travaux sont nombreux. Cette seule observation révèle les faiblesses du Fonds national. Il répond aux demandes; il trie : il répartit. Mais il n'intervient pas dans les secteurs qui apparaissent comme faibles; il ne sollicite pas les demandes; il ne comble aucune lacune.

Il n'obéit pas à une politique de la recherche définie en fonction des besoins nationaux.

## Le succès de l'initiative « droit au logement »

A l'occasion du dépôt des listes de l'initiative « Droit au logement » que lança le « Mouvement populaire des familles », il faut féliciter ses responsables d'avoir mené à bien cette campagne, avec énergie, sans se laisser décourager, les obstacles n'ayant pas manqué.

Pour bien comprendre la portée de cette initiative, il suffit d'avoir à l'esprit les deux faits suivants :

1. Le problème du logement n'est pas un problème temporaire, dû à la pénurie, à l'augmentation de la population, etc. C'est un problème, qui sous son aspect social, sera permanent. Un appartement correct, pour une famille nombreuse, dans un immeuble neuf est et sera toujours d'un coût disproportionné avec le salaire moyen d'un ouvrier, d'un employé et même d'un cadre.
2. A fin 1969, cesseront toutes mesures de protection des locataires.

En 1969, le Conseil fédéral aurait été heureux de considérer comme réglé le problème du logement, même si en fait, et pour les raisons que nous venons de voir, il ne le sera pas.

L'initiative récemment déposée ne lui permettra pas de classer cette question, sans autre explication. Le Conseil fédéral devra répondre oui ou non. Et en donner les raisons. Sur cette base un débat aura lieu au Parlement. Donc pas d'escamotage possible.

## Qui sont les Conseillers nationaux ?

Conseillers d'Etat

Municipaux

Enseignants

Fonctionnaires

Avocats, notaires

Journalistes

Médecins

Ingénieurs, architectes

Secrétaires d'associations professionnelles

Indépendants (commerce, industrie)

Agriculteurs

Directeurs (coop., industrie)

Employés, ouvriers

Retraités

	Socialistes	Radicaux	Conservateurs Chrétiens- sociaux	Paysans Artisans et bourgeois	Autres partis isolés	absolu	Total en %
Conseillers d'Etat	6	5	1	2	3	17	8,5
Municipaux	9	6	1	—	2	18	9,0
Enseignants	4	2	3	1	2	12	6,0
Fonctionnaires	9	—	2	—	1	12	6,0
Avocats, notaires	1	8	13	—	1	23	11,5
Journalistes	1	4	4	2	4	15	7,5
Médecins	—	—	1	1	1	3	1,5
Ingénieurs, architectes	1	—	—	—	1	2	1,0
Secrétaires d'associations professionnelles	14	6	9	3	4	36	18,0
Indépendants (commerce, industrie)	1	8	2	3	—	14	7,0
Agriculteurs	—	5	4	10	2	21	10,5
Directeurs (coop., industrie)	3	4	3	—	1	11	5,5
Employés, ouvriers	1	3	4	—	4	12	6,0
Retraités	3	—	1	—	—	4	2,0
	53	51	48	22	26	200	100,0

A la veille des élections, il est intéressant de rappeler ce que donne une analyse du Conseil national par groupes professionnels et par partis.

Précisons toutefois qu'il est très difficile d'obtenir un spectre exact des couleurs et des métiers. Certains députés exercent plusieurs professions; c'est même une caractéristique du système suisse; ils sont souvent municipaux et notaire ou secrétaire d'une association professionnelle; ils sont avocats, mais ils président aussi une union économique. Dans quelle rubrique faut-il ranger ces maîtres-Jacques, à double ou triple veste ? Donc le recensement n'a qu'une valeur relative.

Le voici pour le Conseil national sortant, élu en 1963; quelques départs et arrivées ont pu, depuis 1963, modifier très légèrement ces chiffres (cité par la N.Z.Z. du 30 septembre 1967).

Ce tableau souligne des choses bien connues. Il révèle le poids des magistrats locaux et cantonaux (17,5 %), des secrétaires d'associations (18 %), auxquels devraient être joints la majorité des avocats et notaires qui sont des avocats d'affaires. Avec les industriels et les commerçants, liés aux groupements professionnels, on obtient pour ces seules catégories-là (milieux économiques et magistrats) plus du 50 % du Parlement.

Le recrutement est donc unilatéral. Toutes mesures propres à faciliter l'élargissement de l'éventail professionnel devraient être préconisées. Plusieurs milieux, en Suisse alémanique, ont suggéré que soit créée une caisse de compensation qui permettrait d'assurer aux conseillers élus, mais incapables de siéger pour des raisons de fait ou de droit, leurs traitements civils antérieurs, compte tenu des indemnités parlementaires.

Si des garanties de réintégration dans leurs professions au terme de la législature étaient offertes en même temps aux intéressés, il y aurait là un moyen élégant de résoudre, sans changer la loi, le problème de l'incompatibilité pour les fonctionnaires fédéraux, tout en métiers d'autres métiers. On ne ferait pas, d'ailleurs, de ces quelques députés des semi-rentiers; on imagine sans peine qu'il ne serait pas difficile de leur confier en échange de leur salaire garanti certaines tâches parlementaires ou d'intérêt public. De toute façon, étant donné les habitudes du corps électoral, ces cas seraient peu nombreux. Peu importe ! Tout ce qui permettrait de porter remède à l'étroitesse du recrutement politique mérite d'être retenu. Souhaitons donc que cette réforme modeste, qui serait souple, évitant de nous faire tomber dans le professionnalisme parlementaire, puisse être mise sous toit par le prochain Parlement.

## Le prix d'un journal moyen

Les professionnels de la publicité avaient en 1966 lancé une campagne de propagande pour célébrer les mérites de la presse et de la publicité. Aujourd'hui, sous la forme d'un journal, ils reprennent le texte de ces treize annonces; on trouve, de surcroît, dans leur prospectus, quelques informations. L'une d'entre elles est intéressante; elle donne le coût d'un journal moyen. Les chiffres recourent ceux que publia M. Andreas Thommen dans le livre que les éditions Orell Füssli ont consacré à la presse suisse. Les voici en %.

Composition et impression :

Texte rédactionnel	15,7 %	
Annonces	15,9 %	
Stéréotypie	6,5 %	38,1 %
Rédaction		19,5 %
Papier et stockage		22,5 %
Expédition		10,1 %
Administration		9,8 %

En chiffres, les postes sont les suivants :

Imprimerie :	1 045 000 francs
Papier :	632 000 francs

Rédaction :	522 000 francs
Expédition :	275 000 francs
Administration :	275 000 francs
Total :	2 750 000 francs

Quant aux recettes, les trois quarts viennent des annonces, un quart des abonnements et de la vente au numéro.

C'est à peu près le budget type d'un journal moyen qui tire à quelque vingt mille exemplaires.

Ces chiffres prouvent ce que nous avançons dans notre dernier numéro. Un journal moyen, qui est aux trois quarts dépendant, pour ses recettes, de la publicité, aura les plus grandes difficultés à s'adapter à la concentration actuelle de la presse. Sans publicité, il économiserait 25 % de ses frais environ, mais il lui faudrait tripler le nombre de ses lecteurs pour compenser la baisse de ses recettes, ce qui est impossible.

D'où l'intérêt de formules qui seraient totalement nouvelles; format réduit à l'extrême avec pour contenu : des informations résumées, une publicité très réduite, et un éditorial quotidien de grande qualité.